

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°8 du 25 Sept. 2000 - 5 pages

Grandes Cultures

Désherbage

Pour améliorer l'efficacité du désherbage et préserver la qualité de l'eau, un suivi des mauvaises herbes est mis en place en Bretagne.
Il a pour but de pouvoir préconiser à titre expérimental en 2000 des interventions ciblées sur les adventices selon leur stade de développement avec des herbicides au meilleur profil environnemental.
Cette opération réalisée en commun entre :
- la DRAF-SRPV
- et la FE.RE.DEC de Bretagne

bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.

REGION BRETAGNE

Les informations seront reprises dans le bulletin d'avertissement agricole et disponibles sur le site Internet : ***http : // draf.bretagne.agriculture.gouv.fr***



Prochain numéro Mi-Octobre 2000

Avant la récolte: faire le bilan sur la flore restante

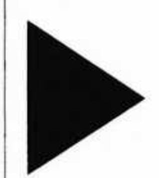
Il est l'heure désormais de faire le bilan sur les efficacités et surtout de faire le point sur les adventices restantes à la récolte. Elles présentent un potentiel de graines important ; ces graines se retrouveront dans les cultures suivantes. Cette observation permet aussi de juger l'efficacité de votre programme herbicide.

Un réseau d'observation

Cette observation est effectuée sur un réseau de parcelles par le SRPV et la FEREDEC. Les résultats seront présentés dans le bulletin suivant. Les agriculteurs et les techniciens peuvent également réaliser cette observation à l'aide des fiches ci-jointes.

Fiches type

L'observation de la flore est basée sur un parcours dans la parcelle. On détermine quatre placettes de notation. Chaque placette fait l'objet d'une notation sur 10 m d'entre-rang (voir fiche 1).
La seconde fiche permet d'inscrire les différents renseignements concernant la parcelle observée.
Sur la troisième, on inscrit dans les colonnes 1 à 4, les notes de chacune des quatre placettes observées en tenant compte des grilles.
La quatrième fiche explique les grilles de notation.
Pour la reconnaissance des mauvaises herbes, consulter la rubrique Liste des mauvaises herbes du site Internet.



A la récolte faire le bilan

Interpréter les résultats.

Après avoir observé les quatre placettes dans la parcelle, il est nécessaire de calculer la moyenne arithmétique pour chaque adventice (colonne M).
Les conséquences pour la culture suivante et le choix du désherbant maïs (dans la rotation) seront présentés dans le prochain bulletin avec la synthèse de notre réseau.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX 7

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

P64